



## Pension alimentaire, apprentissage et logement

Par **Let68**, le **25/08/2016** à **14:49**

Bonjour,

Avec mon mari, nous avons la garde de son fils de 16 ans . Sa maman nous verse sur décision de justice une pension alimentaire de 100 € par mois. A partir de septembre, le fils de mon mari commence un apprentissage et durant les 3 semaines de formation professionnelle, il dormira chez sa grand mère maternelle qui se trouve à côté de l'employeur. le reste du temps il sera chez nous. La mère nous demande de reverser les 100 € à sa mère pour les frais de repas, de lessive.... Sur le principe nous avons accepté de ne plus toucher de pension, mais Madame nous demande de continuer à déclarer cette pension au impôts pour pouvoir les déduire.... Nous ne sommes pas d'accord de déclarer une somme que nous ne touchons plus. Qu'en pensez -vous?

Merci d'avance pour votre aide.  
Let

Par **Let68**, le **18/09/2016** à **12:18**

Merci beaucoup de nous aider.....pas de réponse